



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble Le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 25 mars 2025

Objet : Situation de l'EAJE « Terra Amata »

Madame la Vice-présidente de la FSSSCT de la Ville de Nice,

Lors d'une visite sur le site de la crèche de « Terra Amata », de nombreux problèmes liés à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail des agents, ont retenu notre attention, à savoir :

Hall d'accueil :

Nous avons constaté au niveau de l'entrée, un espace assez important entre les plinthes et le sol, laissant penser à un affaissement de ce dernier. (cf photos 1 à 5).

Une grande fissure est apparente tout autour de la porte d'entrée. Elle a été rebouchée en surface. (cf photos 6 à 11).

Il nous semble urgent de demander une expertise afin d'évaluer la viabilité de la structure.

Extérieurs :

Dans la cour, le tartan a été découpé. Malheureusement, l'eau s'y infiltre et celui-ci s'affaisse. (cf photos 12 et 13). Il y a un réel risque de chute de plein pied.

Terrasse services des bébés

Au niveau des terrasses des services de bébés, nous avons constaté des traces de rouille importantes sur les lits d'évacuation qui sont à hauteur d'enfants, tout comme sur les gardes fou. (cf photos 14 à 17).

Des plaques de tartan ont été installées au fond de la terrasse mais celles-ci n'ont pas été fixées, rendant le sol instable. De plus, elles sont surélevées par rapport au sol, ce qui représente un risque de chute (cf photos 18 et 19).

La structure métallique du préau est complètement rouillée (cf photo 20).

Bureaux direction et économiste

Nous avons constaté des traces d'infiltrations dans le bureau de la direction et celui de l'économiste (cf photos 21 et 22).

(Liste non exhaustive)

Pour nous, certains éléments bâtimentaires doivent faire l'objet d'une expertise.
De plus, les zones extérieures comportent des dangers pour la santé et la sécurité des enfants.

Aussi, au regard des éléments évoqués ci-avant, nous vous demandons de faire le nécessaire afin que des mesures correctives soient appliquées dans les meilleurs délais.

Nous demandons également que ce dossier soit présenté et suivi par la FSSSCT.

Veillez agréer, Madame la Vice-présidente, l'expression de nos sincères salutations.

Pour les mandatés CGT en FSSSCT de la ville de Nice
Hugues JEFFREDO **Sandy VOREDINI**

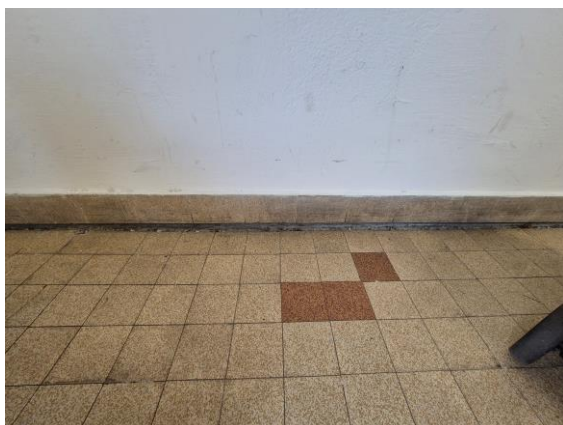


PHOTO 1



PHOTO 2



PHOTO 3

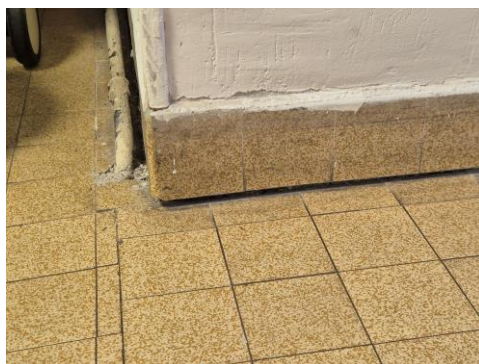


PHOTO 4

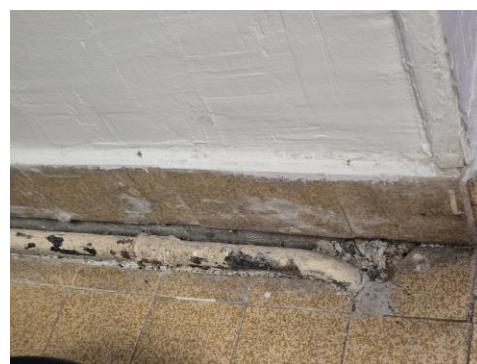


PHOTO 5



PHOTO 6



PHOTO 7



PHOTO 8



PHOTO 9



PHOTO 10



PHOTO 11



PHOTO 12



PHOTO 13

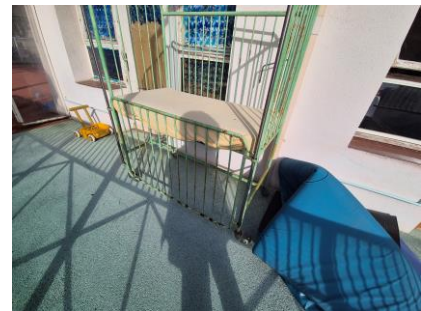


PHOTO 14



PHOTO 15



PHOTO 16



PHOTO 17

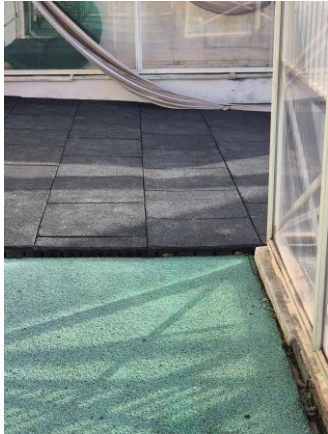


PHOTO 18



PHOTO 19



PHOTO 20



PHOTO 21



PHOTO 22